

le P'tit LUSIGNIEN

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - DÉCEMBRE 2022 #67

Bonnes
fêtes

4

VIE LOCALE

Retour sur la Semaine bleue

10

L'INVITÉ DU MOIS

Yohann BERRY,
un photographe de talent

20

HISTOIRE

La carrosserie HUGOT,
une histoire de famille

SOMMAIRE



4 INFOS MUNICIPALES

- 4 La semaine bleue
- 5 Associations : demande de subvention
- 6 Les registres communaux
- 8 Les frelons asiatiques
- 9 Une nouvelle thérapeute à Lusigny sur Barse
- 9 Hommage à Yves Mouginot

10 COUP DE POUCE

- 10 L'invité du mois : Yohann Berry

12 RETOUR EN IMAGES

- 12 Le 14 juillet 2022

- 12 Le Tour de France féminin

- 13 La Foire agricole et commerciale

- 13 Spectacle à la médiathèque

- 14 Le Beaujolais nouveau

- 14 Inauguration de la Maison de la Pêche

- 15 Commémoration du 11 novembre

- 15 Le repas des aînés

16 ENFANCE/ JEUNESSE

- 16 Halloween

- 17 Des jeunes Sapeurs-pompiers

- 18 Association des Parents d'Élèves

- 18 Effectifs de l'année scolaire

18 CULTURE

- 18 Charline Girardel

- 19 Just Classik Festival

20 HISTOIRE

- 20 La carrosserie Hugot

21 INFOS DIVERSES

- 21 Agenda

- 22 Etat civil / SIEDMTO / Déchetterie

- 23 La page Facebook de la commune

- 23 Horaires d'ouverture de la mairie et renseignements



Marie-Hélène TRESSOU - Maire de Lusigny sur Barse

DANS CETTE ÉDITION DE DÉCEMBRE DU P'TIT LUSIGNIEN, NOUS REVIENDRONS SUR LES BONS MOMENTS PASSÉS ENSEMBLE POUR TENTER DE NOUS FAIRE OUBLIER UN INSTANT, LES CRISES QUE NOUS VIVONS DEPUIS DE TROP NOMBREUX MOIS.

Un retour en images sur différentes manifestations : le 14 juillet où vous étiez nombreux à assister au beau feu d'artifice, les cérémonies commémoratives avec la présence de nombreux jeunes de la commune qui y prennent part, la fête d'Halloween où les petits monstres ont envahi les rues à la quête de bonbons...

Mais cette année a également été marquée par la disparition d'Yves MOUGINOT. Yves, beaucoup d'entre vous, le connaissent ou l'ont déjà croisé au cours de manifestations communales. Un hommage lui est rendu dans ce numéro.

Malheureusement, d'autres personnes nous ont quittés, je pense notamment à Monsieur et Madame IMBERT. Les anciens élèves de Mme IMBERT issus de plusieurs générations sont nombreux sur la commune car Mme IMBERT, professeur à la retraite, a exercé toute sa carrière professionnelle au Collège de Lusigny sur Barse. L'équipe de rédaction mobilisée pour la réalisation de ce 67^{ème} numéro a souhaité créer une nouvelle rubrique qui s'appelle « L'invité (e) ». Ce sera l'occasion de vous faire découvrir ou redécouvrir un talent, une passion d'un habitant de la commune. Pour cette première, nous avons l'honneur d'accueillir Yohann BERRY dont la passion est la photographie en milieu naturel. Ses photos sont les témoins de la beauté de la

nature. L'une d'elles illustre la 4^{ème} de couverture de ce P'tit Lu ! Merci à Yohann pour ce beau cadeau.

Le P'tit Lu, c'est aussi l'occasion de mettre en avant la citoyenneté active et solidaire au niveau local. Vous allez découvrir l'engagement de 4 Jeunes Pompiers Volontaires (JSP) filles et garçons de Lusigny sur Barse. Bravo à tous ces jeunes !

Vous trouverez également un dossier spécial sur les registres communaux d'alerte et de protection des populations en cas de crise exceptionnelle. Les situations d'urgence (inondation, canicule, grand froid, pandémie...) nécessitent l'utilisation de moyens d'alerte et de protection des populations. Pour faciliter l'information et l'assistance aux personnes, le Maire peut constituer des registres nominatifs dans le respect de la législation et des règles applicables. J'ai souhaité vous informer à ce sujet afin de mettre en place les registres pour 2023. J'insiste sur le fait que l'inscription sur ces registres nominatifs doit résulter d'une démarche volontaire émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte. Vous trouverez deux formulaires à nous retourner en mairie si vous souhaitez figurer sur ces registres.

J'aurai sûrement l'occasion de vous croiser lors des vœux du Maire et du Conseil Municipal où vous êtes conviés le samedi 14 janvier 2023 à 18h à la salle « la Grange ». Je vous souhaite Madame, Monsieur une très bonne fin d'année et une excellente année 2023. Tout en ayant une pensée pour ceux qui sont dans la peine ●



LA SEMAINE BLEUE AVEC LA MÉDIATHÈQUE LA BULLE

Le mercredi 28 septembre, la météo était pluvieuse, mais l'ambiance joyeuse !

Des ateliers animés par Samuel Stolarz venu de Haute-Marne et spécialiste des fées, lutins et autres petits peuples ont égayé le ciel bien gris...

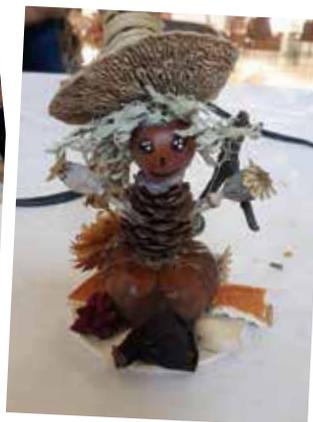
Le matin, un groupe d'enfants et de Seniors a créé des lutins dans un mini jardin.

L'après-midi, un autre groupe d'enfants et de Seniors a créé des grimoires avec des matériaux naturels.

Chaque groupe composé d'enfants dont la majorité du

centre de loisirs, accompagné d'adultes et de seniors, a pu profiter de ces moments d'échanges intergénérationnels.

Le mercredi 5 octobre, une quarantaine de personnes (enfants du centre de loisirs, accompagnatrices et seniors)



est partie en autocar vers la Haute-Marne. A l'arrivée à St Loup sur Aujon, Samuel Stolarz et Alexis Frenette ont proposé la fabrication de lutins pour certains et la découverte du théâtre de marionnettes pour d'autres.

La maison de Courcelles a accueilli le groupe pour un repas concocté avec des produits locaux, dans une ambiance de colonie de vacances où chacun était invité à participer (débarrasser les tables, faire la vaisselle...)

L'après-midi, le groupe est parti avec Samuel, Alexis et sa guitare pour une balade contée dans la forêt toute proche. Les deux artistes ont guidé le groupe, proposé lors de différentes haltes de jolies histoires, des chansons accompagnées à la guitare, ainsi que la fabrication de personnages effrayants en argile sur les troncs d'arbres. Les petits et les grands se sont pris au jeu et ont créé leur personnage.

Cette journée ensoleillée a passé bien vite et chacun aurait volontiers profité plus longtemps de ce site magnifique au pays des lutins et des fées. Il a fallu reprendre l'autocar pour rejoindre Lusigny avec des souvenirs à partager. Samuel et Alexis ont enchanté cette journée.

Ces animations ont été financées par le Conseil Départemental de l'Aube et organisées par Isabelle, responsable de la médiathèque. De belles réussites !



Les petits et les grands se sont pris au jeu et ont créé leur personnage.



Pour clôturer cette semaine bleue, une présentation des photos prises par les participants a été proposée le 19 octobre à la Bulle. Une fois encore ce fut un moment d'échange et de partage de souvenirs entre générations.

Une réflexion sera menée pour de nouvelles animations en 2023, en lien avec le CCAS afin d'essayer de toucher plus de seniors de la commune ●



Atelier grimoire



ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2023 doivent être déposés en Mairie **au plus tard le 13 février 2023.**

Les formulaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet www.lusigny-sur-barse.fr (infos pratiques-formulaires) ●



LES REGISTRES COMMUNAUX D'ALERTE ET DE PROTECTION DES POPULATIONS EN CAS DE CRISE EXCEPTIONNELLE

Les situations d'urgence (inondation, canicule, grand froid, épidémie, pandémie, ...) nécessitent l'utilisation de moyens d'alerte et d'information des populations par les autorités compétentes. Pour faciliter l'assistance aux personnes en danger, les maires peuvent constituer des registres nominatifs dans le respect de la législation et des règles applicables.

Deux types de registres nominatifs, intégrés dans des dispositifs d'alerte et d'information des populations, peuvent légalement être établis au sein des communes :

- Au titre de leurs obligations en matière de participation au « **plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées en cas de risques exceptionnels** » (par exemple en cas de canicule, grand froid), les maires doivent obligatoirement tenir un registre dédié à ces personnes et encadré par les dispositions du code de l'action sociale et des familles ;
- Au titre de leur responsabilité en matière de sécurité des administrés, les maires peuvent décider d'intégrer dans leur « **plan communal de sauvegarde** », prévu par le code de la sécurité intérieure et organisant la gestion des situations potentielles de crise au regard des risques connus, la possibilité pour la commune d'utiliser un registre plus général, recensant des informations relatives aux personnes résidant sur son territoire.

1. LE REGISTRE « PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE » AU PROFIT DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES.

Quel est le but de ce registre ?

Il a pour seule finalité de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, lors de situations exceptionnelles (canicule, grand froid, épidémie, etc.).

Quelles sont les missions de la mairie ?

4 missions ont été confiées au Maire :

- Informer ses administrés de la mise en place du registre nominatif et de sa finalité,
- Collecter les demandes d'inscription,
- Assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre,
- Communiquer le registre au Préfet à sa demande en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Qui peut s'inscrire ?

Conformément à l'article R.121-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles, seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites :

- **Les personnes âgées de 65 ans et plus**
- **Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail**
- **Les personnes adultes reconnues handicapées**

L'inscription sur ces registres doit résulter d'une démarche volontaire, émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte. **Leur finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence** : organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

Ces données sont notamment utilisées par les services sociaux et sanitaires pour organiser un contact périodique avec les personnes vulnérables, particulièrement les plus isolées, en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence par le représentant de l'État dans le département.

2. LE REGISTRE NOMINATIF DU « PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE »

Conformément aux dispositions du code de la sécurité intérieure, le plan

communal de sauvegarde définit, au regard des risques connus d'ordre naturel, technologique et sanitaire, l'organisation mise en place par la collectivité ainsi que les moyens à sa disposition pour assurer l'alerte et la protection de la population en cas d'évènements de sécurité civile.

Quel est le but de ce registre nominatif ?

À l'initiative du maire, ce plan peut ainsi prévoir, aux côtés d'autres outils mobilisables lors de situations de crise (recours à des sirènes, mégaphones et aux moyens de communication des médias locaux ; utilisation des données de l'annuaire universel ; etc.), la tenue d'un fichier de données nominatives se rapportant aux habitants de la commune, destiné à les avvertir de façon individuelle et à faciliter leur assistance.

Qui peut s'inscrire ?

Ces informations vont pouvoir concerner non seulement les personnes en situation de vulnérabilité particulière précédemment évoquées, mais encore toute autre personne résidant sur le territoire communal et ayant un intérêt à figurer dans le dispositif (ex. : personnes dont l'habitation est située sur une zone inondable) ●

Le législateur a prévu la constitution **de deux registres nominatifs** destinés à faciliter l'assistance à la population en cas de risques (inondation, canicule, attaque terroriste, incident nucléaire, épidémie...). Parce qu'ils ne doivent pas être prétextes à la constitution d'un « fichier de population », leur utilisation doit être strictement limitée aux secours déclenchés par le Maire en cas d'alerte. L'inscription sur ces registres doit résulter d'une démarche volontaire.

A cet effet, nous vous soumettons les deux formulaires à remplir et à nous retourner en Mairie si vous le souhaitez.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE
AU PROFIT DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES HANDICAPEES
EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

Dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile
 Prévus par le Code d'action sociale et des familles
FICHE D'INSCRIPTION AU REGISTRE NOMINATIF

| | |
|--|---|
| NOM : PRENOMS : | Date de naissance : Adresse : Téléphone : |
| Responsable légal NOM : PRENOMS : | Adresse : Portable : Tél. fixe : Téléphone professionnel : Adresse employeur : |
| Personne à prévenir en cas d'urgence NOM : PRENOMS : | Adresse : Portable : Tél. fixe : Téléphone professionnel : Adresse employeur : |
| SANTE Coordonnées médecin traitant Nom : Prénom : Adresse du cabinet : Téléphone : | AGGIR (Autonomie, Gérontologie, Groupes ISO, Ressources) <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 Souffrez-vous d'une difficulté d'ordre : <input type="checkbox"/> station debout pénible <input type="checkbox"/> à mobilité réduite <input type="checkbox"/> fauteuil <input type="checkbox"/> canne <input type="checkbox"/> déambulateur <input type="checkbox"/> autre..... Capacité à comprendre : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Suivez-vous un traitement : <input type="checkbox"/> allergique <input type="checkbox"/> autre..... <input type="checkbox"/> particularité alimentaire..... OBSERVATIONS PARTICULIERES : |
| Je consens à ce que les données relatives à mon état de santé soient enregistrées dans le « registre nominatif » des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels. Fait à, le Signature : | |

Je soussigné(e), M.....

Atteste avoir été informé(e), en qualité de personne vulnérable, parents, tuteur, curatelle, ou autre représentant légal [Précisez,] que :

- l'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ;
- les informations recueillies seront transmises à la commune de Lusigny sur Barse, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels, dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile ;
- cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

Fait à, le.....
 Signature :

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A L'ANNUAIRE OPERATIONNEL - ETABLI DANS LE CADRE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)
Dispositif permanent et général d'alerte à la population
 Prévus par décret n°2005-1156 pour appliquer la loi n°2004-811 relative à la modernisation de la sécurité civile

| | | |
|---|--|--|
| S'inscrire à l'annuaire opérationnel et renseigner tous les champs du formulaire sont facultatifs. L'inscription permet un service personnalisé, ce qui n'exclut aucune personne de bénéficier des secours. Je soussigné(e) : NOM : Prénoms : Né(e) le : Adresse : Téléphone : Sollicite l'inscription à « l'annuaire opérationnel » des personnes à contacter en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en qualité de : <input type="checkbox"/> personne âgée de 70 ans et plus <input type="checkbox"/> personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail <input type="checkbox"/> personne handicapée <input type="checkbox"/> personne fragile pour d'autres raisons. Précisez : <input type="checkbox"/> habitant de la commune J'atteste être : <input type="checkbox"/> sous assistance respiratoire <input type="checkbox"/> à mobilité réduite <input type="checkbox"/> sous assistance d'un appareillage électrique <input type="checkbox"/> sous dialyse <input type="checkbox"/> personne isolée <input type="checkbox"/> personne immobilisée (alitée) <input type="checkbox"/> personne malade <input type="checkbox"/> autre (à préciser) : Coordonnées du médecin traitant : NOM : Prénom : Adresse : Téléphone : Je consens à ce que les données relatives à mon état de santé soient enregistrées dans « l'annuaire opérationnel » des personnes à contacter en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) . Fait à, le Signature : | Accessibilité du logement : <input type="checkbox"/> Plain pied <input type="checkbox"/> Etage. Précisez : Moyen de locomotion : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Je certifie bénéficier : <input type="checkbox"/> D'un service d'aide à domicile : Intitulé du service : Adresse : Code Postal : Ville : Téléphone : <input type="checkbox"/> D'un service de soins infirmiers à domicile : Intitulé du service : Adresse : Code Postal : Ville : Téléphone : <input type="checkbox"/> D'un autre service (portage des repas à domicile, téléalarme, ...): Intitulé du service : Adresse : Code Postal : Ville : Téléphone : <input type="checkbox"/> D'aucun service à domicile | Personne(s) de l'entourage à prévenir en cas d'urgence : NOM : Prénom : Adresse : Téléphone : Lien avec vous : NOM : Prénom : Adresse : Téléphone : Lien avec vous : Je soussigné(e), M..... Atteste avoir été informé(e) que : ● l'inscription à l'annuaire opérationnel n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ; ● les informations recueillies seront transmises à la commune de Lusigny sur Barse dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) , dispositif permanent et général d'alerte à la population ; ● cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité. Fait à, le Signature : |
|---|--|--|

Toutes les données recueillies par ces formulaires sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Lusigny sur Barse. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, le CCAS de Lusigny sur Barse ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à la Mairie de Lusigny sur Barse.

LE FRELON ASIATIQUE

UN INSECTE À SURVEILLER

Deux premiers nids ont été signalés en 2015 en Champagne-Ardenne. Depuis, le frelon a confirmé son implantation avec une augmentation des signalements chaque année. 35 nids ont été signalés dans l'Aube en 2018.

Savoir reconnaître le frelon asiatique est important pour agir de manière adaptée.



Frelon asiatique



Taille : environ 3 cm



Ne pas confondre avec le frelon européen !



Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



FICHE D'IDENTITÉ

- **Nom commun :**
Frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)
- **Coloration abdomen :**
Noire avec une bande orangée
- **Couleur des pattes :**
Nettement jaune

VOUS SUSPECTEZ SA PRÉSENCE ?

1. Prenez une photo de l'insecte ou du nid

2. Contactez les référents :

- Tél : 06 63 77 47 84
- Mail : frelonasiatique10@gmail.com

- 03 25 92 61 56
- asadelaube@outlook.fr



GDS
Grand Est
Section apicole

BIENVENUE À MADAME ZOÉ HERARD PSYCHOLOGUE PSYCHOTHÉRAPEUTE

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis diplômée d'un Master 2 de Psychologie du développement et formée à l'approche EMDR (2021). Je suis Installée depuis septembre 2022 à la maison médicale de Lusigny.

Je reçois les enfants, les adolescents et les adultes pour les accompagner avec bienveillance dans leur questionnement.

Les coordonnées de Madame Zoé Hérard :

- Pour prendre rendez-vous :
Doctolib, par téléphone **06 67 20 17 09**
ou par mail zoehpsychologue@gmail.com
www.zoehpsychologue.fr



HOMMAGE À YVES MOUGINOT, ANCIEN COMBATTANT

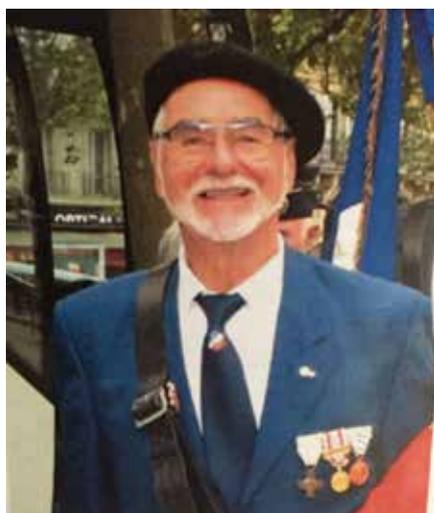
Beaucoup d'émotion à l'annonce de la disparition d'Yves Mouginot, survenu le 2 août 2022 à l'âge de 83 ans à la suite d'une longue maladie.

Un homme avenant, loyal, estimé de tous.

Né en septembre 1938, à peine âgé de 20 ans, il partira en Algérie en septembre 1958 pour en revenir en mars 1960.

Une longue période pendant laquelle il sera affecté dans l'Artillerie.

Yves est une perte inestimable pour la section de Lusigny - Courteranges de l'Association des **Combattants Prisonniers de Guerre** et **Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc** de l'**Aube** (ACPG - CATM) dont il deviendra



rapidement le Président. Il sera élu Vice-Président de l'association départementale en 1999.

Ses grandes qualités humaines, sa disponibilité et son dévouement

ont été au cœur des éloges funèbres rendus le 8 août en l'église de Lusigny en présence d'une assemblée nombreuse.

Avec toute cette activité déployée pour le Monde Combattant, Yves a reçu de nombreuses décorations et distinctions militaires et associatives, indiquait Serge Auffredou, Président départemental de l'ACPG - CATM.

De nombreux camarades, portedrapeaux, anciens combattants et représentants d'associations patriotiques, élus et amis étaient présents pour lui rendre un ultime hommage.

Yves Mouginot laisse un grand vide dans le cœur de tous ceux qui l'ont aimé et qui ne l'oublieront pas ●

L'INVITÉ DU MOIS : YOHANN BERRY

Connaissez-vous « les habitants » de notre Forêt d'Orient ?

Yohann BERRY, lusignien d'adoption, essaie de percer ce mystère depuis quelques années

Ses armes : la photographie, l'affût (plutôt que l'approche), la connaissance de la faune, ses expériences, les témoignages historiques...

Ses qualités : la patience, l'observation, l'anticipation, le perfectionnisme, l'humilité, le plaisir des mots.

Son conseil : ne pas chercher à tout prix « LA » photo.



Renard, salamandre, grand-duc, cigogne, buse, chevreuil, cerf ... n'ont plus beaucoup de secret pour lui.

Cela fait 7 ans maintenant qu'il a débuté la photo animalière. Aujourd'hui ce n'est plus un novice, Yohann est connu et reconnu de ses pairs. C'est un passionné amateur dont chaque photo est le fruit d'un long travail : il lui faut repérer l'environnement, parfois il pose un piège photographique qui se déclenche au mouvement ou au bruit afin de savoir si le lieu est fréquenté, quelle espèce a élu domicile, les horaires de passages ...

C'est seulement dans un second temps que Yohann s'installe pour l'affût, environ 2 heures avant la prise de vue. Il préfère le filet à la tente car il est beaucoup plus libre.

Il peut rester des heures sans rien voir, mais il viendra à nouveau le lendemain et reviendra la semaine suivante jusqu'à ce que son objectif immortalise ce qui se passe

sous ses yeux ébahis. Comme ce jour de septembre dernier, où, à quelques mètres, il assiste à un combat de cerfs (la photo s'intitule « L'arène »). Il ne repart jamais avant la tombée de la nuit, car l'objectif est de se fondre dans la nature, il ne veut pas déranger cette vie sauvage si précieuse.

L'OBJECTIF EST DE SE FONDRE DANS LA NATURE, IL NE VEUT PAS DÉRANGER CETTE VIE SAUVAGE SI PRÉCIEUSE

Il partage sur les réseaux cette passion de l'image avec des textes magnifiques qui permettent aux lecteurs de s'immerger dans les scènes décrites.



Il constate actuellement une baisse du nombre de certaines espèces. C'est certainement une des raisons qui l'ont amené à ce nouveau projet qui est la vidéo. Elle sera consacrée aux cerfs et au brame. Image, montage, voix off, composition de la musique de fond ... Tout, il s'occupera de tout. Il veut rendre hommage à cette espèce qu'il affectionne tout particulièrement. Preuve de cette passion, il suit un cerf atypique de 10 ans depuis 2019 qu'il a dénommé AUZON. Nous vous laissons lire son post sur facebook du 9 novembre dont voici un extrait : « Cette année, tu es apparu au loin lors de mon premier affût brame. Emotion intense, je te savais vivant. Je t'ai reconnu à ta démarche, tête basse, à

la couleur de ta gorge, et à cette nouvelle ramure à nouveau complètement différente, et toujours ces pointes qui se dédoublent. Ce premier affût laissait présager un grand brame pour toi et moi. Mais tu as réussi à nouveau à me remettre à ma place, à te faire fantôme, pendant presque 2 mois. » ●



RENSEIGNEMENTS :

- **Retrouvez-le sur facebook**
www.facebook.com/yohann.berry



14 JUILLET
JOUR DE
LA FÊTE
NATIONALE



LE TOUR DE FRANCE FÉMININ À LUSIGNY SUR BARSE



Conseillers municipaux et agents municipaux mobilisés lors du passage du tour de France Féminin.

L'organisation de cette journée a été menée avec succès par Mme Anne Roger, conseillère déléguée, et toute son équipe de « signaleurs » : Sylvain, Liliane, Aurélie, Antonia, Pascal, Marine, Florence, Alexis, Madeleine, Benoît, Damien, Annie, Pascal, Aurore, Marie Paule, Lydie, Daniel, Audrey, Bénédicte, Camille.

Chacun a contribué au bon déroulement du passage du Tour de France Féminin et à la mise en valeur de notre belle commune ●

FOIRE AGRICOLE ET COMMERCIALE

Dimanche 2 octobre : Inauguration de la **67^{ème} foire agricole et commerciale de Lusigny sur Barse** par Michel Hugot, Président du Comité de foire et Marie Hélène Tressou, Maire de la commune en présence de nombreux élus du territoire dont François Baroin, Président de Troyes Champagne Métropole, Valérie Bazin-Malgras, Députée, Evelyne Perrot, Sénatrice, Bertrand Chevalier, Conseiller Départemental, Marielle Chevallier, Présidente du Parc naturel régional de la forêt d'Orient, Christian Branle ancien Maire de la commune et précédent Président du Comité de foire. De nombreux exposants, producteurs, entreprises, agriculteurs et éleveurs locaux au centre du village ●



SPECTACLE

MÉDIATHÈQUE

Samedi 29 octobre

Le spectacle jeune public de Françoise Bobe : Le Serpent à fenêtres. Les enfants sont venus nombreux assister au spectacle.

Mise en scène de Gingolph Gateau
Création musicale de Dominique Marquin.

INAUGURATION DE LA MAISON DE LA PÊCHE ET DE LA NATURE

L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux élus du territoire.

Un espace dédié au loisir pêche, à la gestion des écosystèmes aquatiques, et à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Véritable outil de valorisation du patrimoine naturel, ce lieu accueille désormais la « Fédération Pêche Aube ».

Philippe Pichery, Président du Conseil départemental de l'Aube, a profité de cette occasion pour remettre à Benoit Brévot, Président de la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique, la médaille d'argent de la jeunesse, des sports



et de l'engagement associatif, au nom du Ministre de l'Éducation. Ce projet a bénéficié d'une subvention départementale de 400 000 €, dans le cadre du plan de soutien aux projets structurants du Département ●



SOIRÉE BEAUJOLAIS RETOUR EN IMAGES

Jeudi 17 novembre, les élus, le personnel communal et les sapeurs-pompiers étaient conviés par Madame le Maire à une soirée Beaujolais à la Grange de Lusigny sur Barse. « ... c'est un moment privilégié qui permet de nous retrouver dans un contexte autre que le travail et de resserrer les liens » a précisé dans son discours Marie Hélène TRESSOU. Plateaux de charcuterie et de fromage accompagnaient le Beaujolais nouveau.

Ce moment de convivialité sera reconduit l'année prochaine ●



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Marie Hélène Tressou, Maire de Lusigny-sur-Barse, a présidé la cérémonie aux côtés de Bertrand Chevalier, conseiller départemental représentant le Département de l'Aube



La cérémonie s'est tenue au monument aux morts, suivi d'un pèlerinage au cimetière. Un hommage qui a réuni de nombreux habitants

et jeunes de la commune en présence des personnalités officielles, des sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, des gendarmes et militaires, des représentants des Anciens combattants et Victimes de guerre, des élèves du collège accompagnés de leurs professeurs, des élèves de l'école primaire et ceux de l'école de musique.

Extrait du message du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la mémoire :

(...) Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : Le Maréchal des Logis chef Adrien Quelin et le Brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France. (...)

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la «Der des ders», la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir



et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France ●



REPAS DES AÎNÉS

Le 27 novembre, nos Aînés ont pu passer un moment gourmet et festif à la Grange. 128 personnes étaient présentes.

L'occasion d'honorer nos deux doyens présents : notre centenaire, Madame Simone VILLAIN et Monsieur Roger Guichard 95 ans ●

128

personnes étaient présentes.





**DÉFILÉ
D'HALLOWEEN ET
CHASSE AUX BONBONS**

Lundi 31 octobre à partir
de 14 h 45 dans les rues
monstrueusement animées de
Lusigny sur Barse.
Défilé organisé par l'association
des parents d'élèves et la PEP
de Lusigny sur Barse.



LUMIÈRE SUR NOS FUTURS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Notre commune compte actuellement 4 jeunes sapeurs-pompiers (JSP), cycle 1 : Louis et Louanne, cycle 2 : Noëlie et cycle 4 : Maxence.

Tous ont un parent Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) et souhaitent perpétuer des valeurs de dévouement envers leurs concitoyens.

Leur formation se déroule à Vendevre-sur-Barse et Troyes, les mercredis ou samedis tout au long de l'année scolaire et dure 4 ans. Le **cycle 1** correspond principalement à la découverte des matériels, à l'enseignement des comportements qui sauvent et des valeurs liées à l'engagement citoyen. Les **cycles 2 et 3** portent sur une mise en œuvre simple des matériels et procédures pour aboutir en **cycle 4** à des mises en situation contextualisées, proches de la réalité opérationnelle.

Tout au long de ce cursus, les JSP acquièrent des valeurs citoyennes et de cohésion liée à la vie en collectivité.

La formation permet de préparer les jeunes au brevet national de JSP et comprend différents modules d'apprentissage. Cinq modules sont abordés à chacun de ces cycles :

- Prompt secours.
- Lutte contre les incendies.
- Protection des biens et de l'environnement.
- Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile.
- Activités physiques et sportives.

Entre autres, ils :

- Découvrent le matériel d'incendie et les techniques de lutte contre l'incendie.
- Apprennent les gestes qui sauvent.
- Font du sport : endurance, grimper de corde, athlétisme...
- Participent à des manœuvres et à des cérémonies.
- Gagnent en courage.
- Apprennent le dépassement de soi.
- Evoluent au sein d'une véritable équipe.
- Partagent des valeurs de solidarité et de civisme.
- Participent à des compétitions sportives telles que le 31^{ème} Cross départemental, qui se déroulera le samedi 21 janvier 2023 à Saint Pouange.



De gauche à droite :

Lieutenant Frédéric Rollet chef du CIS de Lusigny, Noëlie Guichard, Louanne Roger, Louis Rollet, Maxence Guichard, Caporal-Chef Bruno Thiébault

LES JEUNES SAPEURS- POMPIERS SONT LES AMBASSADEURS DES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT

Une fois la formation validée, un JSP peut devenir Sapeur-Pompier Volontaire (SPV).

Les conditions pour devenir JSP sont les suivantes :

- Avoir entre 13 à 16 ans.
- Avoir une bonne condition physique, être dynamique et motivé.
- Être apte médicalement.



RENSEIGNEMENTS :

- Cette formation est ouverte à tous les jeunes, renseignements sur le site : www.udsp10.com/jeune-sapeur-pompier/

Ecole primaire de Lusigny sur Barse Effectifs pour l'année scolaire

2022 - 2023 :

A l'heure actuelle, les effectifs, en légère hausse par rapport à l'an dernier, sont les suivants :

- **Maternelle - 72 enfants :**
22 PS, 25 MS et 25 GS répartis dans trois classes de cours simple
- **Elémentaire - 157 élèves :**
27 CP, 31 CE1, 24 CE2, 28 CM1, 38 CM2 et 9 ULIS répartis dans les classes de la manière suivante : CP (19), CP - CE1 (8 + 9), CE1 (22), CE2 (24), CM1 (23), CM1 - CM2 (5 + 14), CM2 (24) et ULIS (9)

Soit un effectif total de 229 élèves.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Un chèque de 8 000 € remis aux écoles lors du 1er conseil d'école par Mme Barange Leslie, Présidente de la toute nouvelle Association des Parents d'élèves de Lusigny sur Barse. Cette somme rondelette

va permettre de financer de beaux projets pour les élèves. Cette dynamique association compte poursuivre ses actions et ne manque pas de projets, le succès est au rendez-vous. Bravo !!!



COUP DE POUCE À CHARLINE GIRARDEL

Charline Girardel, originaire de Lusigny, a sorti son dernier livre « **L'errance médicale chez les femmes** » dans la collection « *sans filtre* » des éditions Jouvence.

Loin d'être un cas isolé, Charline Girardel raconte son parcours et son combat de malade chronique. Elle donne également la parole aux femmes à travers des témoignages ainsi qu'à des professionnels de santé pour démontrer que l'errance médicale est plus présente auprès de la gent féminine. Comment et pourquoi en est-on encore là face aux inégalités ? Nouvelles maladies, manque d'écoute, d'empathie, de connaissances, mais aussi patriarcat et sexisme ordinaire accentuent les délais de la pose d'un diagnostic.

« *Nous devons créer ensemble une meilleure alliance thérapeutique afin que les femmes se sentent moins seules dans leur parcours médical, comprises, entendues et qu'elles gardent espoir !* »

Pour rappel, Charline Girardel est déjà l'auteure de « **Mon cahier Mes rituels yoga** » paru aux éditions Solar en 2020.



LE JUST CLASSIK FESTIVAL

Le *Just Classik Festival* a organisé un de ses concerts Aube'Session à **La Grange de Lusigny, mardi 20 septembre à 20h**, en partenariat avec la municipalité et la médiathèque.

Au programme, un récital exceptionnel du pianiste Jonathan Fournel.

Les classes de cycle 3 de l'école primaire de Lusigny ont pu profiter de la venue de l'artiste pour partager avec lui un moment musical l'après-midi, autour d'extraits du concert et d'ateliers d'écoute proposés par le médiateur du festival Tristan Labouret.

Le soir, le public privilégié a pu découvrir le nouveau récital du pianiste Jonathan Fournel dans la magni-



fique acoustique de la Grange de Lusigny.

Jonathan Fournel est révélé sur la scène internationale en remportant le très prestigieux Grand Prix International Reine Elisabeth-Prix de la Reine Mathilde au printemps 2021 à 27 ans. Quelques années plus tôt, le natif de Sarrebourg avait déjà remporté plusieurs concours internationaux, dont, à 20 ans, les 1^{er} Prix du Concours International de Glasgow et 1^{er} Prix du Concours Viotti de Vercelli.

Il nous a enchanté dans un programme alliant Mozart à César Franck, Karol Szymanowski et Johannes Brahms ●



LA CARROSSERIE HUGOT, UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Juin 1946, de retour du Service du Travail Obligatoire (STO), André HUGOT crée son entreprise de charron - carrossier.

Les plus jeunes ne connaissent peut-être pas ce métier de charron, en voici la définition :
« *Le métier de charron est avant tout lié au travail du bois. Le charron a eu longtemps un rôle important dans la fabrication de nombreux véhicules nécessaires pour transporter les hommes et/ou des chargements et utiles au travail agricole : gerbière, calèches, carrioles, charrettes, tombereaux, brouettes...* ».

Et en effet, dans cet atelier de la rue du maréchal Joffre, André assurera la conception et la fabrication de charrettes à chevaux pour le foin, de tombereaux, de roues en bois cerclées de fer...

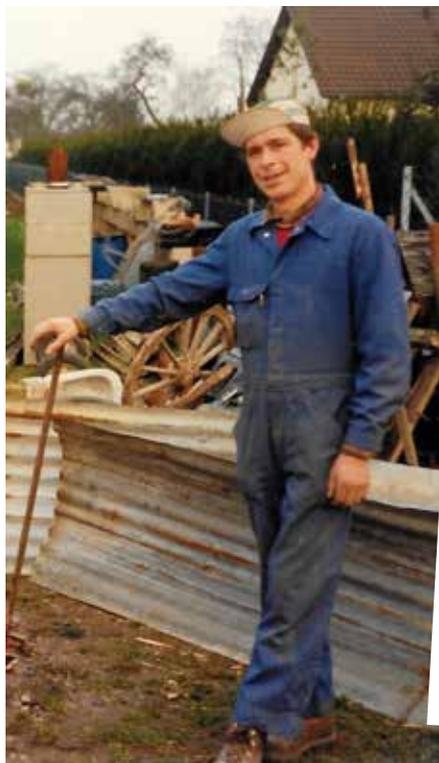
Au fil du temps, il travaillera à modifier, aménager des voitures type fourragère, bétailière avec toujours la présence de bois.
Pour exemple, la photo ci-contre d'un véhicule type B2 ou B4 transformé en camionnette pour un client de Lusigny, M. Blanc surnommé « toutoute », à cause du bruit de sa voiture !



Une autre photo (ci-dessous) présente une bétailière sur un véhicule P45, Roland Charlier, employé de la maison Hugot, pose fièrement sur cette photo.

Les années passent et en avril 1986, c'est au tour de Michel de reprendre le flambeau, sous le nom de « Carrosserie Hugot ». L'activité se concentre sur la carrosserie et la mécanique automobile, mais aussi sur la peinture auto et avion.
Malheureusement, un épisode douloureux vient freiner l'activité en décembre 1990. Un important incendie fait disparaître autant de matériels que





L'activité se concentre sur la carrosserie et la mécanique automobile, mais aussi la peinture auto et avion.



entreprise poursuit son activité avec Damien et Matthieu dès le 1^{er} janvier 2022.

Les frères et leurs employés se forment sans cesse à toutes les nouvelles technologies. Chacun a ses spécialités mais la formation permanente leur permet d'évoluer.

On ne peut que souhaiter une longue et belle carrière à Damien et Matthieu qui poursuivent l'histoire de leur famille dans la commune. En effet, l'entreprise est située sur le site de la ferme familiale de Marcel et Cécile, et leurs enfants André, Germaine et Bernard ●

de souvenirs de la création de l'établissement. Il a fallu presque une année à la famille, soudée autour de Michel, pour permettre un nouveau départ sur le même site et avec la même activité.

Michel voit arriver ses fils au sein de l'entreprise. Martine, son épouse, y tient également un rôle important au bureau tout en s'occupant de sa famille. Le 22 décembre 2021, l'heure de la retraite a sonné pour Michel, il peut partir serein, son



AGENDA :

Voeux du Maire et du Conseil Municipal.
Tous les Lusigniennes et Lusigiens sont invités le **samedi 14 janvier à 18h** à la **salle La Grange**
Suivi du pot de l'amitié

12 mars
vide dressing
organisé par
l'AALL

19 mars
tournoi de Tarot
organisé par
l'AALL

3 et 4 juin
triathlon des
lacs

5 mars
loto de l'amicale
des Sapeurs-
Pompiers

Consultez régulièrement notre site internet et notre site Facebook pour connaître les conditions d'organisation de ces différentes manifestations et de celles à venir non connues à ce jour.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HALAR HERNANDEZ Owen Robin

8 juin 2022

DUTRAIN Manolo Xavier Bruno Jean-Marcel

10 juin 2022

TRIFAN Téodor

23 juillet 2022

BRUNET Augustin Pierre

27 septembre 2022

CHEVANCE Morgan

1^{er} octobre 2022

JITTEN Eresia Sandra Nelly

28 octobre 2022

MARIAGES

CHAUCOUVERT Pascal - STEMMER Nadège

1^{er} octobre 2022

BOLLE Patrick - DHOTE Sylvie

8 octobre 2022

PACS

FAUCHI David - ROCTON Marine

11 juillet 2022

FERRY Dylan - BONHOMME Marie

10 octobre 2022

VARRY Mathieu - BARUTELLO Émilie

26 octobre 2022

RAAD Michaël - BALCAEN Audrey

9 novembre 2022

DÉCÈS

SIEFFERT René Georges Louis - **23 avril 2022**

SIMONNET Nicole Cécile - **26 avril 2022**

TORT Évelyne Henriette Élise - **30 avril 2022**

GIRARD Bernard Anthelme Auguste Fernand -

10 mai 2022

LOISEAU Michel Jean André - **22 mai 2022**

MAILLARD Daniel Edmond Louis - **26 juin 2022**

RAUSSIN Jeannine - **10 juillet 2022**

GAGNEPAIN Jacques Gustave Maurice -

14 juillet 2022

MOUGINOT Yves Alzir - **2 août 2022**

MORA Denise - **14 septembre 2022**

PUECH Michelle Suzanne Yvonne -

20 septembre 2022

IMBERT Michel André Yves - **5 octobre 2022**

DURAND Hervé Jean-Pierre - **10 octobre 2022**

TRUCHY Gilberte Paulette - **16 octobre 2022**

MOIRE Madeleine Adrienne - **18 octobre 2022**

FAGEOT Monique Gilberte - **13 octobre 2022**

DENIZET Denise Estelle - **20 octobre 2022**

CHRÉTIEN Claudette Germaine Lucie -

21 octobre 2022

CAMUS Lucien Louis Henri - **28 octobre 2022**

MELIN Édith - **3 novembre 2022**

IMBERT Marie-Françoise - **8 novembre 2022**



SIEDMTO

Syndicat Intercommunal
d'Élimination des Déchets Ménagers
du Territoire d'Orient

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE

Tél. **03 25 41 08 03** - Fax : 03 25 41 66 60

www.siedmto.fr

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Toutes les semaines : **LES LUNDIS**

Sortez le bac (couvercle fermé) uniquement quand il est plein. Lors d'une production exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas, des sacs de 80 litres sont en vente à la Mairie au prix unitaire de 2,50 €.

COLLECTE SÉLECTIVE

Toutes les deux semaines : **LES LUNDIS**

Utilisez les sacs jaunes.

Décembre 2022 : 26

Calendrier des collectes 2023 à venir

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié.

DÉCHÈTERIE

Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les jours **sauf les vendredis et dimanches.**

Pour accéder à la déchèterie, **il faut présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO.**

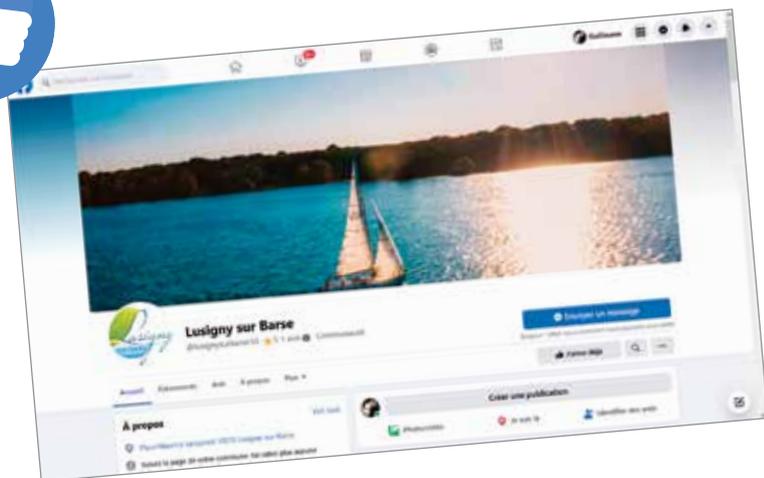
Ouverture de la déchèterie avec les **nouveaux horaires à partir du 30 octobre** (voir tableau ci-contre).

Les modalités d'accès sont :

- Carte d'accès obligatoire.
- Gestes barrières à respecter et à faire respecter.
- Port du masque et gants obligatoires.
- Le nombre de véhicules en haut de quai est limité à 3 selon l'activité sur le site.
- Pas d'aide des gardiens au déchargement.
- Pas de mise à disposition de matériels ni d'outils aux usagers.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'accès sera refusé ●

SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK : LUSIGNY SUR BARSE



Notre page Facebook compte **1 500 abonnés** !
Vous n'êtes pas encore abonné et vous souhaitez être au courant des dernières nouvelles sur notre commune ? Ne ratez plus rien ! Connectez-vous à votre Facebook, dans la barre de recherche en haut à gauche, tapez « Lusigny sur Barse » ●

PERMANENCES DES ÉLUS

PERMANENCE DU MAIRE

- Marie-Hélène TRESSOU : sur rendez-vous en Mairie

LES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Reçoivent sur rendez-vous en Mairie

- **Malika BOUMAZA-JACQUINOT**
*Affaires Scolaires et Sociales
Communication*
- **Adeline COLLIN**
(Affaires sociales)
- **Anne ROGER**
(Affaires scolaires)
- **Christophe PEREIRA**
*Vie locale - Développement
économique - Urbanisme -
Tourisme*
- **Eric GNAEGI**
*Informatique et
télécommunication*
- **Daniel PESENTI**
Voiries - Bâtiments
- **Jacques MANNEQUIN**
Environnement - Sécurité
- **Pascal CARILLON**
*Vie associative -
Festivités - Culture*

MÉDIATHÈQUE LA BULLE :

- **Lundi, mardi et vendredi** : 16h30 à 18h30
- **Mercredi** : 10h à 12h et 14h à 18h30
- **Samedi** : 9h30 à 12h
- Fermée du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier 2023

Contact de la Bulle :
2 rue Georges Clémenceau 10270
LUSIGNY SUR BARSE
Tél. : **03 25 73 28 16**
bibli-lusigny@orange.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

le matin :

du lundi au vendredi de 8h à 12h
(fermée les après-midi jusqu'au 1^{er} janvier 2023)

l'après-midi :

le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h ●

COORDONNÉES

Mairie :

03 25 41 20 01

Place Maurice Jacquinet
10270 Lusigny sur Barse

accueil@lusigny-sur-barse.fr

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| 9h/11h50 14h/16h50 | 9h/11h50 14h/16h50 | 9h/11h50 14h/16h50 | 9h/11h50 15h/17h50 | FERMÉ | 9h/11h50 14h/16h50 | FERMÉ |



L'INVITÉ DU MOIS DU P'TIT LUSIGNIEN
YOHANN BERRY
PHOTOGRAPHE LUSIGNIEN